

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE TORVILLIERS

Séance du 04 Octobre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
14	14	12
VOTANTS		
Pour	Contre	Abstention
12	00	00
Date d'affichage		
22/09/2022		
Date de la convocation		
22/09/2022		

Objet :
Modification des tarifs de location de la salle des fêtes suite à l'augmentation des dépenses d'énergie.

L'an deux mille vingt-deux, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TORVILLIERS régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire.

**Présents** : MM. GANTELET Bruno, VINSON Laurent, WOLFF Nathalie, MICOLAS Marina, KIEHN Isabelle, HUGOT Alain, WARLAUMONT Christelle, GUBLIN Jacky, TARRIDE Norbert, et MALNUIT Régine – formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs** : Madame MAILLIER Anne donne pouvoir à Madame WARLAUMONT Christelle, Monsieur SOT Daniel donne pouvoir à Monsieur Jacky GUBLIN.

**Absent(s) excusé(s)** : Madame MESLIER Elodie, Monsieur CASTANIER Philippe.

**Absent (s) :** /

**Secrétaire de séance** : Madame Marina MICOLAS.

Après délibération, le Conseil Municipal :

**FIXE** les nouveaux tarifs de la location de la salle des fêtes et de son matériel suite à l'augmentation des énergies applicables au **1<sup>er</sup> novembre 2022**, soit une augmentation de 20 % pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de chaque année, comme suit :

Tarifs :

- Location de la salle pour vin d'honneur et réunions diverses : 100 €
- Période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :* 120 €
- Location pour buffet froid ou repas : 190 €
- Période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :* 228 €
- Location association extérieure journée : 150 €
- Location du matériel\* service réservé aux habitants de la Commune : 3 €

A retirer en Mairie. \* 1 table et 4 chaises

- Barnum : Le week-end

20 €/barnum

400 €/barnum

Cautions

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
 Pour expédition conforme,  
 Le Maire,  
 Bruno GANTELET

